

**MAIRIE de FISLIS 68480****Brèves - Janvier - Février 2021****Être toujours informé :**Site Internet : Fislis.frPage Facebook : [https://www.facebook.com / Fislis](https://www.facebook.com/Fislis)Application mobile : **PanneauPocket** Fislis**Mairie :**Horaires : lundi 17h - 19h Mercredi 10h -12hTél. : 03.89.40.71.29Email : mairie@fislis.fr**Ramassage des déchets**

A partir du 1er janvier 2021, la Communauté de Communes Sundgau réorganise le ramassage des déchets. Le nouveau guide du tri vous a été distribué. Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à contacter la CCS au 03.89.08.36.24 ou à nous solliciter. A Fislis, le double ramassage se fera désormais chaque **mardi**. Vous pouvez donc tous les lundi soirs, sortir la nouvelle poubelle brune dans laquelle seront mis les petits sachets verts avec les biodéchets*. Les emballages recyclables dans les grands sacs transparents (plus de bac) sont à poser avec les biodéchets en semaine impaire et la traditionnelle poubelle d'ordures ménagères (qui n'est désormais plus pesée) en semaine paire.

* Si vous avez un compost à domicile, vous pouvez utiliser le biodéchet pour les déchets non compostables comme les restes de viandes, de plats cuisinés en sauce, agrumes, mouchoirs et cartons souillés.

Nouveau responsable de l'alambic

A partir du 1^{er} janvier 2021, ce sera Joseph Hoenner qui veillera sur le chapiteau et le col de cygne, outils indispensables pour distiller.

Pour tout renseignement ou réservation, Joseph est joignable au 07.71.70.10.12.

Appel au civisme

Il semble que les propriétaires de chiens ne souhaitent pas avoir les crottes de leurs compagnons dans leur cour, dans leur jardin, sur le trottoir devant leur maison ou sous leurs chaussures. Les autres villageois non plus.

Nous nous permettons de rappeler que les résidus de crottes de chiens sont interdits sur :

- les trottoirs ;
- les voies publiques ;
- les espaces verts publics ;
- les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire de chien est donc prié de procéder au ramassage des déjections de son animal. C'est une règle élémentaire de savoir-vivre, un devoir citoyen.

Ramasser, ce n'est pas s'abaisser. C'est une preuve de civisme.

D'autant plus que désormais, les crottes mises dans un sachet biodégradable, peuvent être jetées dans la poubelle brune des biodéchets, qui peut être sortie chaque semaine.

**Journée citoyenne**

Si la situation sanitaire le permet, la journée citoyenne sera à nouveau organisée à Fislis, en mai prochain. Les conditions d'organisation sont en réflexion, et la forme s'adaptera d'une part, au contexte et d'autre part, aux besoins du village. Des actions ponctuelles tout au long de l'année viendront certainement compléter la manifestation principale. Nous lançons un appel à tous les villageois, afin que vous nous fassiez part de vos propositions d'ateliers, de chantiers, ou tout autre idée qui pourrait enrichir cette journée et le village. Toutes les idées sont bienvenues, ainsi que toutes les bonnes volontés pour participer. N'hésitez pas à contacter la mairie qui transmettra.